

Dimanche 08/03/2020 à 11h00 à Charleroi (Spirou Ladies, Finales de coupe du Hainaut)

Les membres suivants, Fabrice Appels (HAI), Michel Halin (LGE), Gérard Trausch (NAM), Yves Van Wallendael (BBW) et Jean-Pierre Delchef (président CDA) sont conviés à la réunion de la Commission Législative pour débattre des points suivants. Paul Groos (LUX) est excusé

**A. Approbations...**

A 1. PV de la dernière réunion du 24/02/2020 est évoqué.

**B. Étude des propositions statutaires proposées aux votes à l'AG du 28/03/2020.**

La CL étudie les propositions de modifications statutaires suivantes :

■ PARTIE ADMINISTRATIVE .....

LGE - ARTICLE 22 : ORDRE DU JOUR.....

LGE - ARTICLE 23 : PUBLICATIONS, RAPPORTS ET PROPOSITIONS SOUMIS A L'AG

CDA- ARTICLE 25 : PUBLICATION DES DECISIONS DES ASSEMBLEES GENERALES .....

BBW - ARTICLE 48 : LE GROUPE PARLEMENTAIRE PROVINCIAL.....

CDA - ARTICLE 49 bis : LA COMMISSION FINANCIERE (CF).....

CDA - ARTICLE 84 : MUTATION TEMPORAIRE DE PROVINCE .....

CDA - ARTICLE 86 : CLUB INACTIF .....

HAI - ARTICLE 77 : DIRECTION .....

Avis LUX - ARTICLE 77 : DIRECTION.....

■ PARTIE COMPETITION .....

NAM - ARTICLE 53 Ter : QUALIFICATION PC53 AWBB .....

CDA - ARTICLE 56 : ORGANISATION DES COMPETITIONS ET RENCONTRES DE JEUNES .....

BBW - ARTICLE 56 : ORGANISATION DES COMPETITIONS ET RENCONTRES DE JEUNES .....

CDA – quel ARTICLE ? : .....

BBW / ARTICLE 60 : JOURS DE RENCONTRES DU CHAMPIONNAT OU DE COUPE .....

LGE - ARTICLE 76 : FORFAITS - CAS SPECIAUX.....

LGE - ARTICLE 89 : QUALIFICATION DU JOUEUR D'AGE .....

BBW - ARTICLE 90 TER : Double affiliation des joueurs du CRF .....

■ PARTIE MUTATIONS.....

CDA - ARTICLE 12 : INDEMNITES DE FORMATION .....

■ PARTIE FINANCIERE .....

CDA - ARTICLE 8 : COMPTE COURANT .....

CDA - ARTICLE 17 BIS : NOUVEL ARTICLE.....

■ INDEMNITÉS DE FORMATION.....

PM 12 .....

PF18.....

La partie juridique n'est pas abordée en attendant l'avis du Conseil Judiciaire Général (PJ 24).

**C. PRISE DE DECISIONS SUITE AU DECRET DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

La CL et le Conseil d'administration représenté respectivement par les Présidents des Groupements Parlementaires de chaque province et du Président de l'AWBB ont proposé, en attendant l'élaboration d'un nouveau système de mutation, les points suivants :

- Comme le nouveau décret de la Communauté Française l'exige, permettre à l'ensemble des joueurs de muter de club gratuitement. Le versement de l'indemnité de mutation ne sera dû que si un joueur est aligné sur une feuille « Sénior ».
- Chaque équipe sénior devrait remplir une liste PC53 même s'il n'aligne qu'une seule équipe en sénior. Ceci permettra un contrôle plus efficace afin de procéder au versement des frais de formation.
- Les indemnités de formation seraient maintenues au même « tarif » pour la saison 2020-2021.

- Un nouveau système qui remplacera dès que possible celui des frais de formations sera mis à l'étude en espérant qu'il sera finalisé pour l'Assemblée Générale de mars 2021 et donc une application espérée pour la saison 2021-2022.
- Le système de licence collective pour toute les divisions devraient être maintenu avec une indexation. La neutralisation des licences pour les équipes montantes de division ne devrait plus être proposée au vote par le CDA.

L'ensemble de ces décisions devait être voté lors de l'Assemblée Générale de ce 28/03/2020 mais comme vous le savez, par suite du confinement, elle n'a pas pu se dérouler.

---

## **D. Divers / Agenda**

Dimanche 22/03/2020 : Législative aux finales de Coupes AWBB

- Derniers échanges de points de vue pour l'AG du 28/03/2020

Samedi 28/03/2020 : Assemblée Générale (2) à Saint Vaast

---

Réunion clôturée à 12h00

Président : Fabrice APPELS